REGLEMENT

Ce concours est organisé par les Jeunesses Musicales du Luxembourg belge dans le cadre du Gaume Jazz Festival 2019 (35ème édition!). Les Jeunesses Musicales ont créé en 1985, dans le cadre de la double célébration de l’année européenne de la Musique et de l’année internationale de la Jeunesse, le Gaume Jazz Festival.

Le Gaume Jazz, c’est :

* une programmation artistique basée sur la qualité musicale, et la diversité des styles du jazz, avec une volonté de privilégier le jeune jazz professionnel;
* la valorisation des artistes belges du jazz et la découverte de groupes étrangers souvent européens choisis essentiellement parmi les jeunes.
* 3 jours de fêtes dans un cadre enchanteur, une ambiance décontractée, un public très varié.

Par le biais de ce concours, l’objectif est une fois encore de permettre à des jeunes d’être associés concrètement et activement au festival.

À qui s'adresse le concours?

Le concours est ouvert à tous les jeunes de 18 à 30 ans.

Objet du concours?

Chaque participant doit réaliser :

* UNE AFFICHE attractive, visible et créative, en rapport avec le Gaume Jazz Festival ;
* UN LOGO réalisé à partir du visuel et du lettrage de l’affiche qui servira à d’autres applications ou d'autres supports (T-shirts, badges, site internet, papier à lettres, insertions publicitaires, parfois très petites, dans la presse, ...). Ce logo doit être décliné en deux applications concrètes : UN AUTOCOLLANT et UN T-SHIRT (impression Pocket + Dos) ;
* UN TEXTE de présentation expliquant sa démarche et sa motivation et présentant le candidat.

Caractéristiques de l'affiche?

Format de base : 420 x 600 mm (marge de 10 mm – bords perdus de 5mm). Réalisation en quadrichromie. Toutes les techniques sont acceptées, mais le visuel doit être numérisé et des modifications doivent pouvoir être apportées. Le projet doit pouvoir être reproduit et imprimé.

L'affiche doit comporter les éléments suivants :

* 35e Gaume Jazz Festival
* Rossignol - Tintigny – Belgique
* 9, 10 et 11 août 2019
* www.gaume-jazz.com
* Elle devra intégrer habillement le "Rossignol du Jazz" (photo Eric Grundmann) et le logo du Gaume Jazz (téléchargeables sur le site www.gaume-jazz.com)

Elle devra prévoir l'intégration de texte et images supplémentaires à savoir :

* la programmation des 3 jours;
* diverses informations pratiques (organisation, contacts), itinéraire, tarifs, ...
* un espace dédié aux sponsors (+/- 25 logos).

Une attention toute particulière sera apportée à la lisibilité de l’affiche ! Imaginez-la en bord de route : est-elle lisible ? Imaginez votre logo réduit à une insertion publicitaire de 89mm/89mm : est-il visible ?

En vue de respecter l'anonymat lors de la sélection, il est demandé aux participants de signer leur œuvre UNIQUEMENT au dos du document en y mentionnant la technique utilisée.

Les participants s'engagent à fournir un projet entièrement originale et ne contenant aucun emprunt à une autre œuvre de quelque nature que ce soit. Les participants assument seuls l'entière responsabilité à cet égard. Le non-respect de cette clause entraînera la disqualification immédiate du participant.

Concrètement que faut-il nous remettre?

Sur papier : Votre projet au format 420 x 600 mm et un texte expliquant votre démarche, votre motivation.

Sur CD-Rom\* : Fichier au format 1/1 en 300 dpi (haute résolution) avec fausse coupe de 5 mm. Format PDF (Illustrator) ou TIFF.  Couleurs : CMYN | Fourniture des polices et des divers éléments qui composent l’affiche dans un dossier repris sur le CD | Fichier EPS vectorisé du logo.

\* ou par WeTransfer à l’adresse ju.bissot@jeunessesmusicales.be

Que peut-on gagner?

Le projet sélectionné sera récompensée par une large diffusion (5000 affiches, 10 000 dépliants, 3000 programmes) et par un prix de 400 euros.

Par ailleurs, tous les participants seront invités aux 3 jours du Gaume Jazz Festival 2018 (10, 11, 12 août) et aux Gaume Jazz de Saison 2019 : Hiver (16/02), Printemps (30/04) et Automne (à définir).

Agenda

Inscriptions (via le formulaire ci-dessous) pour le vendredi 11 janvier 2019.

Les réalisations sont à envoyer au Gaume Jazz Festival pour le vendredi 1er mars 2019.

L’affiche gagnante sera sélectionnée par un jury constitué de représentants du Gaume Jazz Festival et de personnalités du monde artistique (graphistes, artistes plasticiens, photographes). La décision du jury sera sans appel. Les résultats seront proclamés lors des 40 ans des Jeunesses Musicales du Luxembourg belge le dimanche 10 mars 2019. Le prix sera remis lors de l'inauguration du Gaume Jazz Festival 2019.

Cession des droits

Le candidat primé cède au Gaume Jazz Festival ses droits d'impression, publication, diffusion et reproduction sous toutes ses formes et ce quel que soit le support (papier, télévision, internet) avec reproduction des mentions légales.

Les participants acceptent que leur nom soit publié sans que ceci n'ouvre des droits.

Le Gaume Jazz Festival se réserve le droit d'ajouter des informations relatives à l'événement et d’apporter toute modification nécessaire à la bonne lisibilité de l’affiche, mais s'engage à n'apporter aucune modification de fond sans l'autorisation de l'auteur. Les projets sélectionnés pourront faire l'objet d'une exposition.

La participation au concours implique l'adhésion

sans réserve au présent règlement.

Des exemples d’affiches gagnantes des années précédentes sont consultables sur notre site www.gaume-jazz.com

FORMULAIRE D’INSCRIPTION

Nom : .................................. Prénom : .....................................................

Date de naissance : ...................................................................................

Adresse : ......................................................................…………………..

………….................................................................................................

Téléphone/portable : .................................................................................

Courriel : .................................................................................................

Nom de la structure (facultatif) : ..................................................................

Nom du professeur/animateur (facultatif) : ....................................................

Par cette inscription, je m'engage à fournir la proposition d’affiche du 35ème Gaume Jazz Festival et les fichiers demandés pour le vendredi 1er mars 2019 et déclare me conformer au règlement du concours (y compris concernant la cession des droits et l'utilisation de l'œuvre).

Date :

Signature du participant :

Formulaire à nous faire parvenir pour le vendredi 11 janvier 2019

Affiche et fichiers à nous faire parvenir pour le vendredi 1er mars 2019